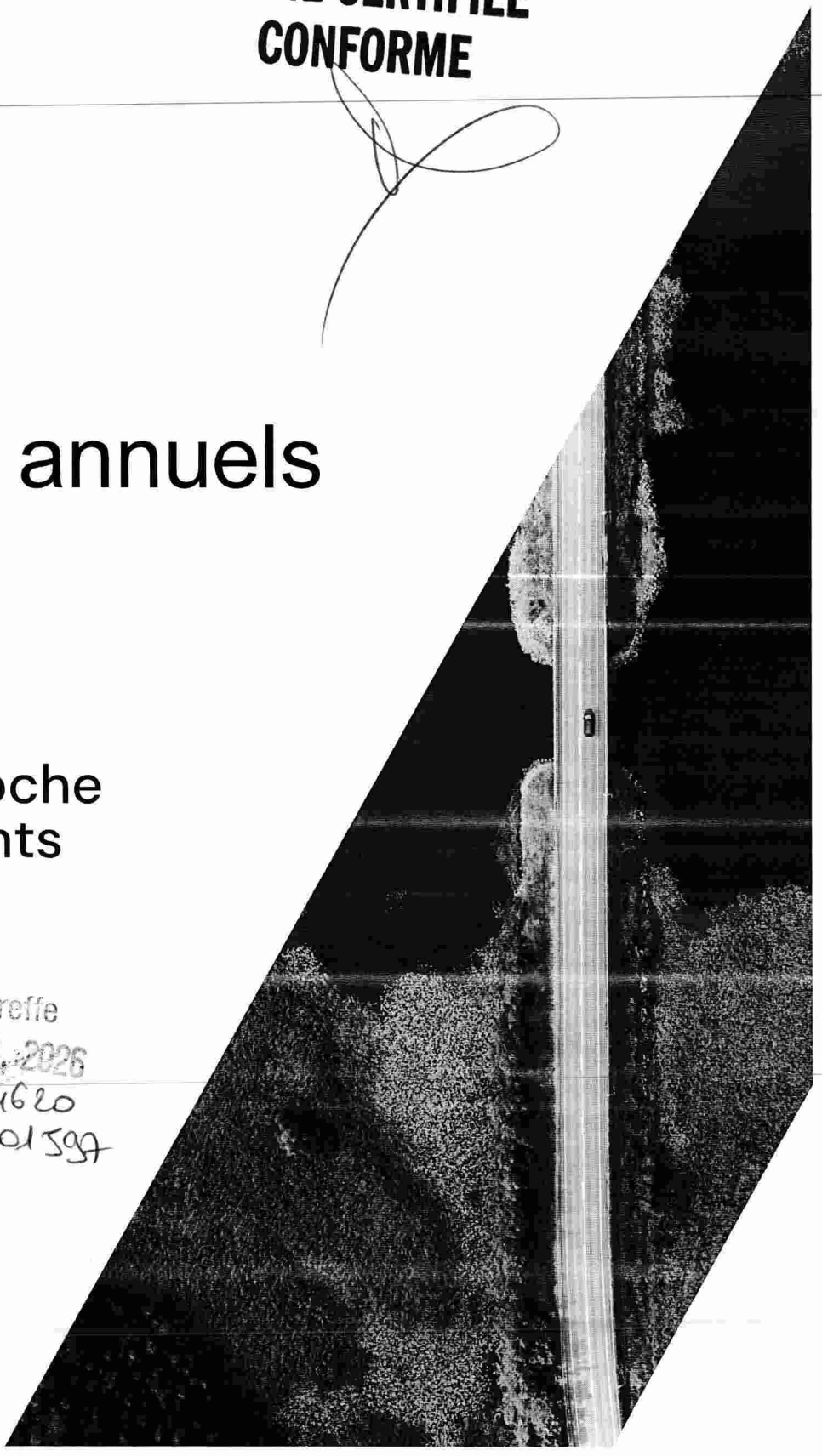
Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/09/2026 - 24620 - 2008 B 01597 - 504 802 042 - DE LA ROCHE INVESTISSEMENTS

RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

rydge.fr

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Comptes annuels



SARL de La Roche Investissements

Déposé au Greffe
le 11 SEP. 2026
sous le N° 24620
RCS N° 08301598

31/12/2025

Ce document contient 48 pages

RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

Bilan Actif

SARL de La Roche Investissements

Actif			Au 31/12/2025			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024
		Capital souscrit non appelé (I)				
		Frais d'établissement (II)				
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
		Fonds commercial				
		Autres immobilisations incorporelles [1]				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				
		Autres immobilisations corporelles				
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations financières (2)	Participations	1 128 441		1 128 441	1 192 974
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
		TOTAL	**1 128 441**		**1 128 441**	**1 192 974**
		Total de l'actif immobilisé (III)	**1 128 441**		**1 128 441**	**1 192 974**
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits (intermédiaires et finis)				
		Marchandises				
		TOTAL				
		Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)(4)	Créances Clients et Comptes rattachés				10 000
		Autres créances	28 997		28 997	24 207
		Charges constatées d'avance	1 612		1 612	
		Capital souscrit appelé, non versé				
		TOTAL	**30 609**		**30 609**	**34 207**
	VMP	Actions propres				
		Autres titres				
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	183 799		183 799	58 588
		TOTAL	**183 799**		**183 799**	**58 588**
		Total de l'actif circulant (IV)	**214 409**		**214 409**	**92 796**
		Frais d'émission des emprunts (V)				
		Primes de remboursement des emprunts (VI)				
		Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
		TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**1 342 850**		**1 342 850**	**1 285 770**

Renvois : (1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à moins d'un an — 30 609
(4) Dont à plus d'un an

Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients

Edité à partir de Loop V5.46.0

RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

Bilan Passif

SARL de La Roche Investissements

	Passif	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 764 100)	764 100	764 100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	37 978	32 960
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	304 771	273 722
	Report à nouveau		
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	161 332	100 353
	Situation nette avant répartition	1 268 181	1 171 136
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	5 540	8 193
	Total des capitaux propres (I)	**1 273 721**	**1 179 329**
Aut. fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres (I bis)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (II)		
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	64 688	103 604
	Emprunts et dettes financières diverses (1)		
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées	***64 688***	***103 604***
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales	4 440	2 836
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (III)	**69 128**	**106 440**
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)	**1 342 850**	**1 285 770**
Renvois	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	(1) Dont emprunts participatifs		
	(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	25 824	32 854

Edité à partir de Loop V5.46.0

RYDGE Éclairer Entreprendre Réussir

Compte de résultat

SARL de La Roche Investissements

		France	Exportation	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	6 600		6 600	13 000
	Montant net du chiffre d'affaires	**6 600**		**6 600**	**13 000**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				50 384
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			1	1
	Total des produits d'exploitation (I)			**6 601**	**63 385**
Charges d'exploitation	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			5 518	5 131
	Impôts, taxes et versements assimilés			9 568	8 805
	Salaires			20 456	22 146
	Cotisations sociales			-6 679	45 889
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges				0
	Total des charges d'exploitation (II)			**28 862**	**81 972**
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**-22 261**	**-18 587**
QP sur opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers	De participations (2)			107 660	121 410
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
	Autres intérêts et produits assimilés (2)			627	751
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				
	Produits des cessions d'immobilisations financières			138 831	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
	Total des produits financiers (V)			**247 118**	**122 161**
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (3)			1 644	1 066
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			64 533	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
	Total des charges financières (VI)			**66 178**	**1 066**
	2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			**180 940**	**121 094**
	3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)			**158 679**	**102 507**

Edité à partir de Loop V5.46.0

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
		12 mois	12 mois
Produits exceptionnels (4)	(VII)	**4 033**	
Charges exceptionnelles (5)	(VIII)	**1 380**	**2 153**
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(VII - VIII)	**2 652**	**-2 153**
Participation des salariés aux résultats	(IX)		
Impôt sur les bénéfices	(X)		
Total des produits (I + III + V + VII)		**257 753**	**185 546**
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		**96 421**	**85 192**
BÉNÉFICE OU PERTE		**161 332**	**100 353**

(1) Y compris
- redevances de crédit-bail mobilier
- redevances de crédit-bail immobilier

(2) Dont produits concernant les entités liées

(3) Dont intérêts concernant les entités liées

(4) Dont
- Produits afférents à des exercices antérieurs
- Incidence après impôt des corrections d'erreurs

(5) Dont
- Charges afférentes à des exercices antérieurs
- Incidence après impôt des corrections d'erreurs

Edité à partir de Loop V5.46.0

SARL DE LA ROCHE INVESTISSEMENTS

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice 2
1.1. Evénements principaux 2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables 2
2. Informations relatives au bilan 4
2.1. Actif 4
2.1.1. Immobilisations financières 4
2.1.1.1. Informations relatives aux filiales et participations 4
2.1.1.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations 4
2.2. Produits à recevoir 5
2.3. Créances 6
2.4. Passif 7
2.5. Capitaux propres 7
2.6. Tableau de variation des capitaux propres 7
2.7. Dettes financières et autres dettes 8
2.8. Charges à payer 9

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

La société a cédé les parts sociales de sa filiale 2RB, engendrant une plus-value de 74 278 €.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le règlement ANC N°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de règlementation comptable.

Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation :

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2022-06.

Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent (N-1) selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués au titre de la colonne comparative "Exercice N-1".

Les reclassements opérés sur la colonne comparative 2024 pour se conformer aux nouveaux modèles sont les suivants :

- Les transferts de charges précédemment comptabilisés en 2024 en produits d'exploitation continuent d'être présentés dans la colonne N-1 sur la ligne « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions ».
- Suite à la suppression de la technique du transfert de charges en 2025, les opérations précédemment comptabilisées en transfert de charges sont maintenant comptabilisées en 2025 dans les comptes et postes suivants du compte de résultat : compte 6489

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	**Acquisition apports Virements**	**Virement poste à poste**	**Cessions Rebuts**
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.1.1. Informations relatives aux filiales et participations

2.1.1.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	**Capital** **Rés. et report après affect.**	**Quote-part %** **Dividendes**	**Valeurs comptables des titres détenus** Brute Nette	**CA Hors taxes** **Résultats**
	140 000€	97%	630 500€	6 327 723 €
SAS Garage de la Roche	1 509 103 €	67 900 €	630 500€	181 947
SCI 3 DLR	1 000 € 59 221 €	99.7 %	997 € 997 €	22 640 € 3 344 €
SCI De La Roche	5 000 € 237 048 €	99.4 % 39 760 €	490 402 € 490 402 €	78 379 € 42 922 €

2.2. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	14 254
TOTAL	14 254

2.3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	920	920	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		13 823	13 823	-
	Débiteur divers		14 254	14 254	-
Charges constatées d'avance			1 612	1 612	-
		TOTAL	30 609	30 609	-

- Les créances rattachées à des participations s'élèvent à 24 207 €. Elles correspondent à :

- SAS Garage de La Roche - Produit à recevoir 13 627 €

- SCI 3 DLR - Compte courant 14 450 €

2.4. Passif

2.5. Capitaux propres

2.6. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	764 100	-	-	764 100
Primes, réserves et écarts	306 683	36 066	-	342 749
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	100 353	161 332	100 353	161 332
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	8 194	1 380	4 033	5 541
Autres	-	-	-	-
TOTAL	1 179 330	198 778	104 386	1 273 722

Le capital est composé de 76 410 parts sociales de 10 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.7. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	64 688	21 384	43 304	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	-	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	4 440	4 440	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	-	-	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	69 128	25 824	43 304	-

2.8. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	-
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	4 440
Autres charges fiscales	-
Divers	-
TOTAL	4 440

DE LA ROCHE INVESTISSEMENTS
Société à responsabilité limitée au capital de 764 100 euros
Siège social : 36 rue des Fosses - 44270 LA MARNE
504 802 042 RCS NANTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 3 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 161 332 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice ..... 161 332 euros

A la réserve légale ..... 8 067 euros

Le solde ..... 153 265 euros

A titre de dividendes aux associés ..... 72 885 euros
Soit 0,95 euro par part

Le solde ..... 80 381 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 385 152 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 72 885 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement au siège social dans un délai de 9 mois à compter de la date de clôture de l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés aux gérants majoritaires.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6% (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense

doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10% du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10% du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 3 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Gérant

